



Avec des collègues, Art Snow a amélioré le poste de travail des soudeurs chez CMP. (Photo - Andrew Clark)

Le Soleil du samedi - Édition du 21 avril 2007

Un prix pour avoir innové contre les maux de dos

Michel Thibault

La compagnie CMP à Châteauguay vient de recevoir une tape dans le dos pour avoir agi contre les douleurs à cette partie de l'anatomie qui affligeaient une partie de son personnel.

Ses efforts lui ont valu le Prix innovation en santé et sécurité au travail 2007, catégorie grandes entreprises, région Valleyfield, décerné par la CSST.



Michel Labrecque, vice-président ressources humaines, Michaël Savard, soudeur, Art Snow, soudeur, Barbara Côté, coordonnatrice en santé et sécurité, Denis Turmel, ouvrier, et Omar Coronel, coach, tous de CMP, félicités par Diane Néron, directrice régionale de la CSST de Valleyfield. (Photo fournie par la CSST)

Constatant une augmentation importante des accidents de travail relatif aux maux de dos dans son département de soudure, CMP a consulté les employés concernés pour connaître les causes du problème et les a mis à contribution pour y remédier. "Les chaises de travail étaient très inconfortables et non sécuritaires ainsi que les tables de travail qui n'étaient pas adaptées à la hauteur des travailleurs", explique Barbara Côté, responsable de la santé et sécurité au travail au sein de la compagnie spécialisée dans la fabrication de pièces en métal.

CMP a fourni de nouvelles chaises ergonomiques à ses employés et leur a demandé ce qu'ils en pensaient. "Tous ont été réjouis de cette initiative."

Concernant les tables de travail, Mme Côté souligne que des employés, l'ouvrier Denis Turmel et les soudeurs Art Snow et Michaël Savard, ont eux-mêmes conçu et fabriqué des modèles à hauteur réglable mieux adaptés aux besoins.

Testées avec succès, les tables se sont retrouvées dans plusieurs départements de l'industrie et équiperont éventuellement les autres usines que CMP possède à l'extérieur de Châteauguay.

CMP rafle les honneurs à sa première participation au concours de la CSST.

Les lauréats des Prix innovation ont été choisis par un jury composé de représentants d'employeurs, de travailleurs, de la CSST et de ses partenaires en santé et en sécurité du travail.

Pour en apprendre davantage sur le Prix innovation et pour voir les vidéos illustrant les réalisations lauréates, les intéressés peuvent visiter le site Web : www.csst.qc.ca/prixinnovation.

CMP et tous les autres gagnants régionaux du concours sont maintenant en lice pour la finale provinciale prévue en 2008.